



PAYS-DE-LA-LOIRE

ENFANTS VULNÉRABLES : L'ATOUT COKILLAJE

Créé en 2004, **le réseau Cokillaje (Coordination kinésithérapeutique et interprofessionnelle ligérienne pour l'accompagnement du jeune enfant) a su progressivement creuser son sillon en Loire-Atlantique.** À tel point que ses actions commencent aujourd'hui à s'exporter hors du département. PAR JEAN-PIERRE GRUEST



Livraison d'un motilo sous le regard croisé d'un masseur-kinésithérapeute libéral et d'un confrère de Cokillaje.

C'est pour tenter d'améliorer le suivi des enfants qui venaient en consultation que le Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) de Saint-Sébastien-sur-Loire, alors dirigé par le Dr Yvette Gautier, a initié en 1995 ce qui allait devenir l'association Cokillaje. "À l'époque, nous faisions régulièrement appel à des masseurs-kinésithérapeutes libéraux car nous ne pouvions assurer le suivi de tous les enfants vulnérables ou à risque de difficultés motrices qui sortaient de l'hôpital", raconte Béatrice Ney, masseur-kinésithérapeute au

CAMSP et présidente de Cokillaje. "Or nous nous sommes aperçus que certains se sentaient démunis et isolés face à ces enfants fragiles et à leurs parents. C'est pourquoi, pour le bien des enfants, des familles, mais aussi des praticiens, nous avons commencé à nous déplacer dans leurs cabinets pour les accompagner et échanger avec eux, à leur proposer de participer aux consultations et à instaurer des matinées de formation autour d'études de situation d'enfant, auxquelles participaient également des masseurs-kinésithérapeutes salariés



Analyse de pratique professionnelle autour de l'enfant.

d'institutions sanitaires et médico-sociales nantaises." Ces matinées de formation se déroulaient dans les différents établissements du département. La démarche prend de l'ampleur dès 2003, avec l'émergence du réseau "Grandir ensemble" qui assure le suivi des enfants nés prématurés ou hospitalisés en période néonatale. "Dans la mesure où un dépistage systématique était effectué en vue d'identifier d'éventuelles difficultés dans le développement de ces bébés, nous nous sommes dits que beaucoup d'enfants allaient se voir prescrire des séances en kinésithérapie libérale, et qu'il fallait donc organiser un mail-lage afin que ces prises en charge se déroulent bien", explique Béatrice Ney. Est née Cokillaje, le 7 mai 2004, dotée d'un financement de l'ancienne Urcam permettant d'indemniser les professionnels pour leurs interven-

tions, qui étaient jusqu'alors réalisées bénévolement. Cokillaje s'est détachée du CAMSP à ce moment-là.

Respecter le libre choix des familles

Dix ans plus tard, l'association compte cinquante adhérents individuels (parmi lesquels quelques psychomotriciens et ergothérapeutes) et treize établissements de Loire-Atlantique, de Vendée, d'Ille-et-Vilaine et du Maine-et-Loire. Son cahier des charges est simple. Il s'agit dans un premier temps de faciliter et développer la coordination entre les professionnels de santé, notamment en ouvrant le réseau aux autres professions paramédicales en 2011. Cokillaje vise également à permettre un suivi de proximité pour l'enfant et sa famille, en prenant toujours soin de respecter son libre choix. "Si les parents choisissent un masseur-kinésithérapeute n'appartenant pas au réseau, nous prenons contact avec pour lui proposer un éventuel soutien, voire de nous rejoindre", explique Béatrice Ney, précisant qu'une carte sur le site Internet permet de situer tous les adhérents. "Ici, nous ne sommes pas dans une 'chapelle' et Cokillaje ne se veut pas le garant d'un savoir ou d'une compétence particulière. L'idée est vraiment de travailler dans une certaine éthique, en respectant l'enfant en sa qualité de sujet et pas comme simple objet de soins, avec une dynamique commune de soutien et d'accompagnement, et

une cohérence dans les discours des professionnels de santé."

Pour cela, l'association s'efforce de développer les pratiques professionnelles, en organisant le déplacement d'"experts" auprès de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour une analyse individuelle de leur pratique professionnelle ou des matinées/journées de formation sur des thématiques comme "la scoliose de l'enfant paralysé cérébral", "l'abord sensoriel et moteur de l'enfant en rééducation" ou encore "l'analyse des relations des professionnels avec les enfants et leur famille à partir de jeux de rôles". "Ces rendez-vous attirent généralement de nombreux professionnels car ils sont toujours en demande d'une formation de qualité, mais aussi parce que ces moments d'échanges sortent certains libéraux de leur isolement professionnel", constate Béatrice Ney.

La régionalisation des actions en marche

Depuis 2012, forte de ses dix années d'expérience et de son succès, Cokillaje, soutenue financièrement par l'ARS des Pays-de-la-Loire, cherche à élargir son champ d'action à l'échelle régionale et, au-delà, à contribuer aux dynamiques interprofessionnelles. "Pour y parvenir, cela suppose que l'on s'appuie sur les acteurs locaux. Or chaque département possède son histoire, ses structures médicales et paramédicales et, de ce fait, on ne peut s'implanter comme cela, en



Matinée de travail entre professionnels sur la pratique des niveaux d'évolution motrice (NEM).

amenant nos actions toutes faites", explique Béatrice Ney. "Dans ce cadre, nous nous efforçons donc de développer, via notre coordinateur, des liens avec les différents acteurs, en leur apportant notre expérience et notre soutien logistique en formation, voire financier. Mais cela prend du temps, condition *sine qua non* selon moi pour que cela fonctionne."

Le réseau a également pour objectif de développer, d'ici 2015, un outil de communication et d'évaluation entre les masseurs-kinésithérapeutes et les autres professionnels à propos du développement des compétences motrices aux différents âges du nourrisson et du jeune enfant. Ce travail permettra de formaliser un regard commun sur l'observation et l'accompagnement des enfants et de leur famille dans la région Pays-de-la-Loire. ■